

Objectifs : Appréhender les différentes réglementations en aquaculture et pouvoir positionner son projet professionnelle

Programme :

Accueil des participants :

Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :

1. Contexte socio-professionnel,
2. Contexte administratif
3. Contexte réglementaire
 - 3.1. Loir sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
 - 3.2. Nomenclature ICPE
 - 3.3. Nomenclature IOTA
4. Quelques cas particuliers
5. Régime de la déclaration
6. Régime de l'autorisation
7. Arrêté-type
8. Réglementations particulières
 - 8.1. Natura 2000
 - 8.2. SDAGE
 - 8.3. SAGE
 - 8.4. Débit réservé
 - 8.5. Passes à poissons
 - 8.6. Réglementation des espèces
 - 8.7. Réglementation sanitaire
9. Médicaments vétérinaires
10. Équarrissage
11. Transformation
12. Transport
13. Droit du travail
14. S'installer en pisciculture
 - 14.1. Créer ou reprendre
 - 14.2. Préparer son installation
 - 14.3. Trouver les informations
 - 14.4. Etude financière
15. Accompagnement
17. Statut d'agriculteur
18. Soutien financier

- **Bilan de la formation :** Bilan de la formation, fiche de satisfaction et attestation de formation

Cette formation est animée par :

CORMORECHE Jean-Christophe

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase
Monceau
Restauration collective possible
(sauf pendant les congés scolaires)

Modalités pédagogiques :

Cours face à face, échange avec le formateur, étude de cas

Evaluation :

Un questionnaire valide les compétences acquises au cours de la formation

Public :

Tout public souhaitant appréhender la réglementation en aquaculture. Porteur de projet en pisciculture, aquaponie, tourisme-pêche

Nomenclature Installations classées (ICPE)

Rubrique	Opération	Régime	Seuil
2.1.3.0	Pisciculture	Autorisation	> 20 tonnes
1.2.2.0	Emploi et stockage d'oxygène	Autorisation	Entre 200 et 2 000 T
		Déclaration	Entre 2 et 200 T
2.2.2.1	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale	Enregistrement	Supérieure à 2 t
		Déclaration	Supérieure à 500 kg, mais inférieure ou égale à 2 t

→ Dossier ICPE spécifique

Mais aussi : Système de refroidissement, Stockage d'hydrocarbures, de polymères, de peroxydes, Epandage



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE

Tel : 03 84 58 49 62

cfppa.valdoie@educagri.fr

www.cfppavaldoie.fr

n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z